



# Bienvenu(e) à la section Basket-Ball de l'ASEL !



Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle saison qui, nous l'espérons, sera conviviale et agréable pour tous. La convivialité et le plaisir sont le résultat de l'investissement de tous : bénévoles, dirigeants, entraîneurs, joueurs et parents. Nous vous remercions de prendre connaissance de cette charte et de confirmer votre engagement et pleine adhésion à ses principes.

## Charte et engagements de l'adhérent

En adhérant à la section Basket-Ball de l'ASEL, en tant que joueur ou parent de joueur, **je m'engage à respecter les termes de cette charte :**

### Adhésion :

- Autoriser les responsables de l'association à prendre toutes dispositions en cas d'accident et d'hospitalisation éventuelle ;
- Régler la totalité de la cotisation pour participer aux activités ;
- Reconnaître que toute cotisation est due et non remboursable ;
- M'assurer de la présence de l'intervenant avant de laisser mon enfant à une activité ;
- Reconnaître que l'ASEL et ses bénévoles ou salariés ne sont pas responsables de mon enfant avant ou après les horaires des activités.

### Entraînements :

- Participer à l'ensemble des séances et prévenir l'entraîneur référent le plus rapidement possible en cas d'absence exceptionnelle ;
- Être en tenue de sport (short, t-shirt, baskets) et avec une gourde 5 minutes avant le début de l'entraînement ;
- Respecter les règles essentielles de politesse et de bienveillance, les autres joueurs et les consignes des entraîneurs ;
- Participer à l'installation et au rangement, prendre soin du matériel et des équipements.

### Vie du club de Basket-Ball et de l'association ASEL :

- Participer aux réunions et événements qui jalonnent la saison (AG de l'ASEL, réunion de rentrée du club, tenue de buvettes, support à l'ASEL, tournois et fête de fin d'année...) ;
- Identifier les supports de communication de la section (SportEasy, WhatsApp, e-mail, site internet asel-smu.fr), prendre connaissance des informations et répondre rapidement à chaque sondage ;
- Ne pas créer de polémique sur les réseaux sociaux : les coaches, parents référents et le bureau sont à votre disposition selon la nature des sujets ;
- Laisser les espaces de vie du club (espace goûter, gradins, vestiaires ...) propres après chaque utilisation.

### Matches :

- Sauf à indiquer en début de saison ma volonté de ne m'engager qu'en basket loisir, être présent aux matches de mon équipe auxquels je suis convoqué, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur, et respecter les horaires des rendez-vous associés aux matches ;
- Prévenir l'entraîneur et le(s) parent(s) référent(s) d'équipe en cas de retard ou d'absence ;
- Aider à l'organisation des rencontres (déplacement, tables de marque, arbitrage, organisation des goûters, lavage des maillots...) selon le planning préétabli par l'entraîneur ou le parent référent de l'équipe et, en cas d'empêchement, assurer son remplacement ;
- Respecter en tant que joueur, mais aussi en tant que supporter ou parent : l'équipe adverse, les arbitres, la table de marque, le coach et ses coéquipiers- le fair play est de mise et les décisions des arbitres ne sont pas discutées.

Nb : nous remercions Grenoble Basket 38 pour leur autorisation à dériver la première version de ce document de leur propre Charte. Les adhérents de la section Basket de l'ASEL peuvent remonter au Bureau toute demande d'évolution qui pourrait leur sembler nécessaire.

**Association Sports et Loisirs**

Maison des associations - 205 impasse de Belledonne - 38410 Saint Martin d'Uriage

<http://asel-smu.fr> - [info@asel-smu.fr](mailto:info@asel-smu.fr)